

## Sujets de prière

- ❖ **La situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine** : Prions pour la situation actuelle entre la Russie et l'Ukraine. Que la paix prévale dans cette région et que la volonté du Seigneur soit faite. Il y a environ 55 églises en Ukraine et presque 1 000 saints. Que le Seigneur veille sur Ses églises dans cette région et protège les saints. Même au milieu d'une situation si difficile, puisse l'évangile et le ministère de l'âge toucher la population générale. Que les saints soient encouragés à distribuer la Bible version recouvrement et à guider les personnes en quête de vérité afin que la vie d'église prospère sans cesse.
- ❖ **La situation politique au Canada et au Québec conformément à 1Tm 2.1-4** : J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des prières, des supplications, des requêtes, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté. Cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité.
- ❖ **L'assouplissement des restrictions pendant la pandémie** : Alors que le gouvernement du Québec assouplit de plus en plus les mesures de restrictions, puissions-nous être encouragés à nous réunir en personne en respectant les mesures appropriées; que le Seigneur protège tous les saints et bénisse le rassemblement des saints; que les réunions et les moments de mélange en personne soient entièrement rétablis selon le moment choisi du Seigneur.
- ❖ **La grâce de Dieu dans l'économie de Dieu** : Nous louons le Seigneur pour Sa parole actuelle partagée pendant la conférence internationale sinophone. Que la grâce de Dieu devienne notre grâce qui suffit et qui abonde. Que nous soyons les meilleurs récipiends et ceux qui se réjouissent d'une telle grâce afin que nous soyons les intendants de la grâce envers les autres afin de parachever la Nouvelle Jérusalem.
- ❖ Prions pour les besoins locaux à Montréal : les saints, les relations et les personnes qui ont besoin de soins et d'attention.

## Lecture quotidienne

- ❖ La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : 2 Co 10.7–13.14.
- ❖ PSVCM : Les facteurs vitaux pour le recouvrement de la vie d'église, semaine 2.

## Annonces

- ❖ Une conférence destinée aux jeunes saints qui sont sur le marché du travail ainsi qu'aux jeunes familles des églises de la région du nord-est aura lieu du 11 au 13 mars 2022 au Kingston Penuel Christian Center dans l'état de New York. Il sera également possible de participer en ligne sur Zoom. La date limite d'inscription pour participer en personne est le 27 février. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour participer en ligne sur Zoom. Pour connaître le tarif et pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec les frères responsables.
- ❖ Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et nous faire part de vos sujets de prière avant le samedi de chaque semaine en transmettant un courriel à Allan Y. à l'adresse courriel [allan.yeow81@gmail.com](mailto:allan.yeow81@gmail.com). Veuillez également prendre note qu'étant donné l'espace limité dans l'hebdo, il se pourrait que nous ne puissions pas publier tous les sujets de prière qui nous sont transmis. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de son économie.

## Événement à venir

- ❖ Du 18 au 20 février 2022 : La conférence internationale sinophone de mélange (en ligne).

Veuillez consulter le site web de l'église où d'autres événements sont publiés.

## Activités de la semaine

Dimanche 27 février JOUR DU SEIGNEUR	❖ 9 h 30–10 h : Réunion de la Table du Seigneur
Lundi 28 février	❖
Mardi 1 mars	❖ 19 h 30–21 h : Réunions de prière des districts francophone, anglophone et sinophone par audioconférence
Mercredi 2	❖
Jeudi 3	❖
Vendredi 4	❖ 18 h 30–21 h : Réunions de maison des districts francophone, anglophone et sinophone en ligne sur Zoom
Samedi 5	❖
Dimanche 6 JOUR DU SEIGNEUR	❖ 10 h–12 h : Réunion de la Table du Seigneur et réunions de prophéties

## CONFESSION ET RESTITUTION

Référence biblique : Lv. 6:1-7; Mt. 5:23-26

### II. LE SACRIFICE DE CULPABILITÉ DANS LÉVITIQUE 6

#### A. Quelques péchés qui sont des offenses à l'homme (suite)

(6) Faire un faux serment : C'est un péché de faire un faux serment concernant toute chose matérielle. Vous êtes au courant de quelque chose, mais vous affirmez que vous n'êtes au courant de rien. Vous avez vu quelque chose, mais vous affirmez que vous n'avez rien vu. Il y a quelque chose, mais vous affirmez qu'il n'y a rien. Celui qui fait un faux serment commet un péché.

« En ce qui concerne toutes les choses qu'un homme peut faire pour pécher » – fait référence aux offenses envers autrui concernant des choses matérielles. Les enfants de Dieu devraient apprendre cette leçon et ne jamais l'oublier : ne jamais s'approprier les biens d'autrui. Les biens des autres leur appartiennent. Ne faites pas de leurs biens les vôtres. Quiconque fait un faux serment concernant l'une ou l'autre des choses mentionnées ci-dessus et offense autrui commet un péché.

Frères et sœurs, si vous faites preuve de malhonnêteté dans vos actions, si vous avez acquis quelque chose aux dépens des autres, ou si vous avez acquis quelque chose par n'importe lequel de ces six moyens, vous avez commis un péché. Vous devez sérieusement faire face à ces péchés et les régler complètement.

#### B. Comment se rétablir

Nous devons vivre avec droiture, et notre conscience doit être exempte d'offense devant Dieu. La Parole de Dieu dit : « Quand il aura péché et se sera rendu coupable, il rendra ce qu'il aura pris par brigandage » (v. 4). Le mot restitution est très important. Le sacrifice de culpabilité comporte deux aspects. D'une part, il est nécessaire de faire propitiation devant Dieu. D'autre part, il est nécessaire de « rendre » à autrui ce qui lui a été dérobé. Ne croyez pas que la propitiation devant Dieu est suffisante. Vous devez également rendre à autrui ce qui lui a été dérobé. Si vous ne le faites pas, il manque quelque chose. Le sacrifice de culpabilité dans Lévitique 5 traite des péchés sans offenses matérielles envers autrui. Il n'est donc pas nécessaire de rendre quoi que ce soit dans ce cas. Mais les péchés dont il est question au chapitre 6 impliquent des pertes matérielles, auquel cas il faut restituer quelque chose. La propitiation par le sacrifice ne suffit pas. Il faut également « rendre » ce qui a été dérobé. C'est pourquoi le verset 4 dit : « Alors, quand il péchera et sera coupable, il rendra ce qu'il a pris par brigandage. » Tout ce qui a été acquis par des moyens frauduleux doit être rendu. Il faut rendre ce qui a été pris par vol, ce qui a été gagné par extorsion, ce qui a été conservé avec soi-même, ce qui a été trouvé, et ce

qui a fait l'objet d'un faux serment. Toutes ces choses doivent être rendues.

De quelle façon doit-on rendre ces choses? « Il la restituera en son entier, y ajoutera un cinquième, et la remettra à son propriétaire, le jour même où il offrira son sacrifice de culpabilité. » (v. 5). Voici trois éléments importants à retenir.

Premièrement, nous devons restituer la chose dans son entier. Nous avons tort si nous ne faisons aucune restitution. Nous avons également tort si notre restitution n'est pas complète. Personne ne doit considérer une excuse comme étant suffisante. Si nous conservons toujours avec nous l'objet dérobé, nous démontrons que nous avons toujours tort; nous devons restituer la chose dans son entièreté.

Deuxièmement, Dieu nous demande non seulement de restituer une chose dans son entier, mais également d'y ajouter un cinquième lorsque nous la remettons à son propriétaire. Pourquoi l'ajout d'un cinquième? En vertu de ce principe, nous devons rembourser avec abondance. Si nous avons dérobé de l'argent ou des choses appartenant à autrui, Dieu nous demande d'ajouter un cinquième à la valeur totale de ce que nous leur rendons. Dieu ne désire pas que Ses enfants remboursent le strict minimum. In printing books one has to leave margins at the top, bottom, left, and right of a page. De la même façon, nous ne devons pas être avares dans nos excuses et dans notre restitution à autrui. Nous devons être généreux et faire preuve de largesse.

Certaines personnes n'aiment pas ajouter un cinquième lors de leur restitution. En fait, ils remboursent beaucoup moins qu'un cinquième de ce qu'ils doivent. Ils s'excusent en disant : « Je t'ai peut-être offensé par rapport à ceci, mais je n'avais pas tort par rapport à autre chose. En d'autres circonstances, je ne t'ai pas offensé; c'est plutôt toi qui m'as offensé. » Il s'agit alors d'un règlement de comptes et non d'une confession. Ne soyez pas mesquin lorsque vous admettez vos torts. Il est tout à fait approprié de s'excuser plus qu'il ne faut, mais ne vous excusez jamais moins qu'il ne le faut. Pourquoi avez-vous commis un péché en premier lieu? Étant donné que vous devez maintenant faire amende honorable, faites-le généreusement. Ne dérobez pas les choses d'autrui pour ensuite leur rendre si peu de choses. Vous devez faire rembourser généreusement et abondamment.

NOTE : Ce texte est extrait du livre de Watchman Nee, *Leçons pour les nouveaux croyants* : #13, *Confession et restitution*, publié par Living Stream Ministry, disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org/alphabetical.cfm>.